

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 13.08.03.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 18.02.05 Bulletin 05/07.

56 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

71 Demandeur(s) : FILLON ALBERT YVES — FR.

72 Inventeur(s) : FILLON ALBERT YVES.

73 Titulaire(s) :

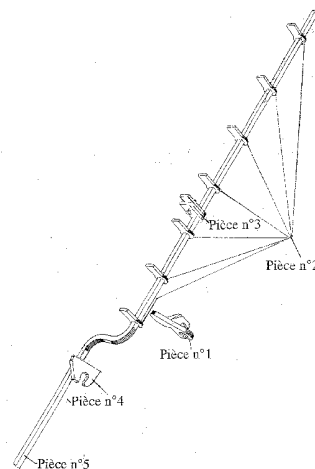
74 Mandataire(s) : FILLON ALBERT.

54 DISPOSITIF PERMETTANT DE REMEDIER AUX DIFFICULTES DE POSITIONNEMENT DE LA COULISSE DU
TROMBONE POUR OBTENIR DES NOTES JUSTES.

57 Dispositif permettant de remédier aux difficultés de
positionnement de la coulisse de l'instrument pour obtenir
des notes justes.

Il est constitué d'une pièce 1 en forme de té, fixé sur la
coulisse qui permet lorsqu'elle est mise en regard d'une des
sept pièces 2 (pré-réglées et accordées), fixées sur un tube
rendu solidaire du corps de l'instrument à l'aide des pièces
3 et 4, d'obtenir des notes justes.

Le dispositif suivant l'invention est particulièrement des-
tiné à la formation des musiciens utilisateurs du trombone à
coulisse.



La présente invention concerne un dispositif pour remédier aux difficultés de positionnement de la coulisse du trombone pour obtenir des notes justes.

5 Avec le trombone à coulisse, les notes justes s'obtiennent en arrêtant, lors de son déplacement, la coulisse sur l'une des sept positions. Ces positions sont précises et difficiles à trouver pour un débutant. Le dispositif précité permet de palier à ces difficultés.

La pièce 1 (Fig. 2 & 3) fixée sur la coulisse permet, lorsqu'elle est mise en regard d'une des sept pièces 2 (Fig. 1 & 4) (pré-réglées et accordées), d'obtenir des notes justes. Les pièces 2 sont fixées sur un tube rendu solidaire du corps de l'instrument à l'aide des
10 pièces 3 (Fig. 1 & 5) et 4 (Fig. 1 & 6).

L'invention est exposée ci-après plus en détail en référence aux dessins annexés dans lesquels les figures représentent les différentes pièces nécessaires à la réalisation de l'invention et leur assemblage.

Le premier élément du dispositif représenté figure 2 est constitué d'un té (en
15 plastique) solidarisé à la coulisse de l'instrument par emboîtement et pincement sur les tubes de celle-ci. L'onglet dirigé vers une des pièces 2 aide au positionnement de la coulisse.

Le deuxième élément du dispositif représenté figure 1 est constitué de sept pièces 2 emboîtées sur le tube pièce 5 (Fig. 1 & 7). Il est fixé à l'avant sur le pavillon du
20 trombone à l'aide de la pièce 3 par pincement et serrage puis à l'arrière par la pièce 4 par emboîtement et serrage sur le corps du trombone.

Le déplacement longitudinal des pièces 2 le long du tube permet de fixer les positions des notes justes.

L'invention telle qu'elle est réalisée trouve son application dans le début de la
25 formation des musiciens utilisateurs du trombone à coulisse.

NOMENCLATURE

Planche 1

- Figure 1 représente l'ensemble des pièces fixées sur le corps du trombone (Pièce 2, 3, 4, 5).
- Figure 2 représente la pièce fixée sur la coulisse (Pièce 1).

Planche 2

- Figure 3 représente la pièce fixée sur la coulisse (Pièce 1).
- Figure 4 représente les plaques servant à l'alignement (Pièce 2).
- Figure 5 représente l'attache du dispositif sur le pavillon (Pièce 3).
- Figure 6 représente l'attache du dispositif sur le corps du trombone (Pièce 4).
- Figure 7 représente le tube (Pièce 5) servant de support aux pièces 2.

REVENDICATIONS

1. - Dispositif pour remédier aux difficultés de positionnement de la coulisse du trombone pour obtenir des notes justes. Ce dispositif comporte une pièce 1 qui est fixée sur la coulisse et qui permet, lorsqu'elle est mise en regard d'une des sept pièces 2 (pré-réglées et accordées), d'obtenir des notes justes.

5 2. - Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la pièce 1 fixée sur la coulisse par emboîtement et serrage permet l'alignement avec la pièce 2.

3. - Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la pièce 2 fixée sur le tube par emboîtement et serrage permet de fixer les notes justes.

10 4. - Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la pièce 3 fixée sur le tube par emboîtement et serrage permet de fixer le dispositif sur le pavillon de l'instrument par emboîtement et serrage.

5. - Dispositif selon la revendication 1 caractérisé en ce que la pièce 4 fixée sur le tube par emboîtement et serrage permet de fixer le dispositif sur le corps de l'instrument par emboîtement et serrage.

Figure 1

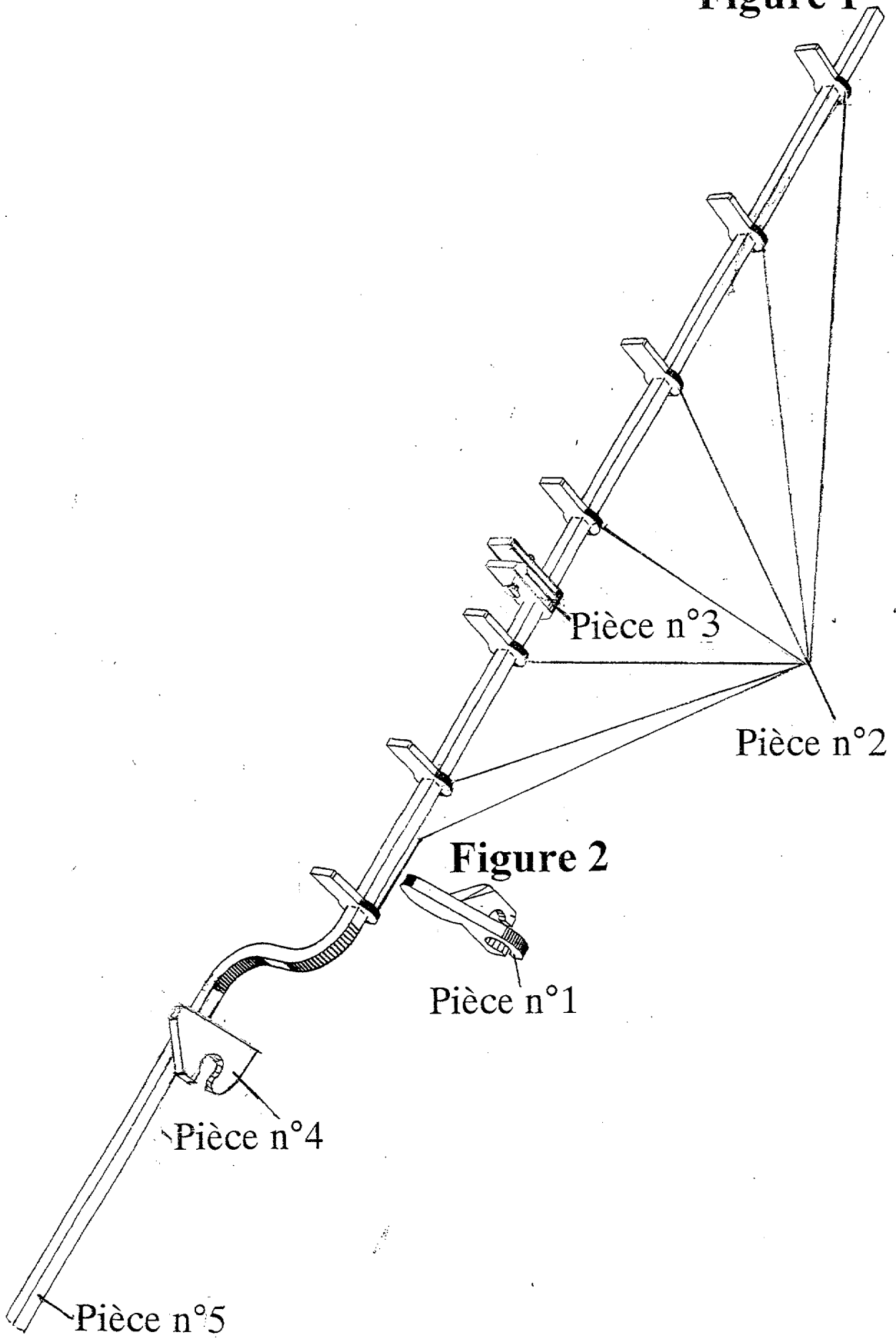
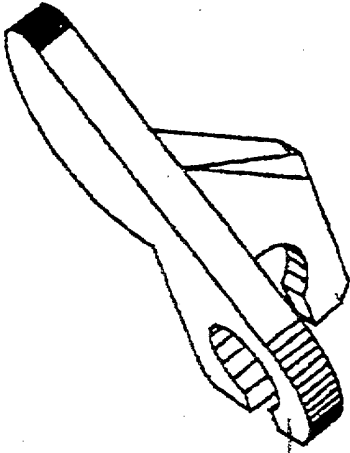
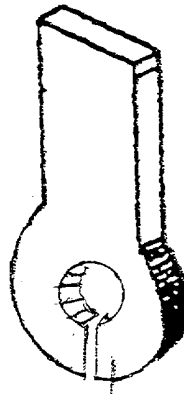


Figure 3



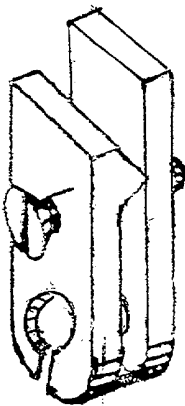
Pièce 1

Figure 4



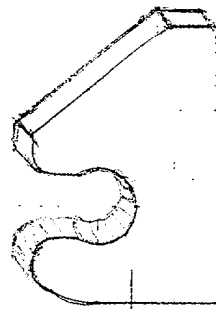
Pièce 2

Figure 5



Pièce 3

Figure 6



Pièce 4

Figure 7



Pièce 5

Echelle: 1/25ème

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, des parties pertinentes		
A	PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 1998, no. 10, 31 août 1998 (1998-08-31) & JP 10 116068 A (DAKU:KK), 6 mai 1998 (1998-05-06) * abrégé *	1-5	G10D7/10 G09B15/00
A	----- US 6 162 975 A (PURDUE KELLY RAY) 19 décembre 2000 (2000-12-19) * colonne 1, ligne 56 - colonne 2, ligne 3 *	1	
A	----- US 2 504 547 A (EDWARD LEGLER J) 18 avril 1950 (1950-04-18) * colonne 5, ligne 1 - ligne 45; figure 1 *	1	
A	----- PATENT ABSTRACTS OF JAPAN vol. 2003, no. 04, 2 avril 2003 (2003-04-02) & JP 2002 372966 A (YAMAHA CORP), 26 décembre 2002 (2002-12-26) * le document en entier *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.Cl.7)
			G10D G09B
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
22 avril 2004		Swartjes, H	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS			
<p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p>			
<p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			

200070

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0309888 FA 639664**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **22-04-2004**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
JP 10116068	A	06-05-1998	AUCUN
US 6162975	A	19-12-2000	CA 2232827 A1 25-09-1998
US 2504547	A	18-04-1950	AUCUN
JP 2002372966	A	26-12-2002	AUCUN

EPO FORM P0485